

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

/ 2023



Pays
Haute-Corrèze
Ventadour

PAYS HAUTE CORREZE VENTADOUR



PRÉAMBULE

LES COMPÉTENCES DU SYNDICAT

- **Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, document de planification stratégique déterminant les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 10/20 ans à venir ;

- **Animation-coordination, contractualisation et mise en oeuvre d'opérations structurantes.** Dans ce cadre, le Syndicat a pour objet de concevoir et d'élaborer les politiques de développement et de promouvoir les actions à maîtrise d'ouvrage communautaire qui en découlent, à savoir :

- élaborer et valider le projet de territoire Haute-Corrèze Ventadour,

- mettre en oeuvre le projet de territoire en collaboration avec les Communautés de communes,

- assurer le suivi administratif et financier des projets,

- contractualiser avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département,

- animer et suivre les dispositifs de développement : le programme européen LEADER, le dispositif économique de la Région, les programmes intégrés d'amélioration de l'habitat.

- **Animation et gestion du label Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour (PAH)**, à travers notamment la mise en place d'animations et d'actions en faveur du patrimoine.



SOMMAIRE

L'INSTITUTION

Le comité syndical	P. 4
Le bureau syndical	p. 5
L'équipe technique	p. 6
Les partenaires	p. 6
Le bilan financier	p. 6
La communication et la revue de presse	p. 7
	p. 8

LES ACTIONS MENÉES EN 2023

Le SCOT	P. 10
Le programme LEADER	p. 11
L'animation des OPAH	p. 12
Le contrat de dynamisation et de cohésion	p. 15
Le Pays d'art et d'histoire	p. 18
	p. 20

LES PROJETS ET PERSPECTIVES 2024

P. 25

L'INSTITUTION



LES ÉLUS

COMITÉ SYNDICAL

Le comité syndical est l'organe délibérant du Syndicat Mixte. Il se compose de 28 élus titulaires et 28 élus suppléants issus des deux Communautés de communes.

- 4 comités syndicaux
- 24 délibérations.

Membres titulaires		Membres suppléants	
Haute-Corrèze Communauté			
Christophe	ARFEUILLÈRE	Claude	BAUVY
Gérard	ARNAUD	Didier	BEAUMONT
Frédéric	BIVERT	Audrey	BEYNAT
Jean-Pierre	BODEVEIX	Laurence	BOYER
Philippe	BRUGERE	Bruno	CHASSAGNOUX
Pierre	CHEVALIER	Céline	CONDAMINAT
Jacqueline	CORNELISSEN	Daniel	COUDERC
Tony	CORNELISSEN	Pierrick	CRONNIER
Danielle	COULAUD	Baptiste	GALLAND
Pierre	COUTAUD	Robert	GANTEIL
Jean-Pierre	DELBEGUE	Xavier	GRUAT
Alain	FONFREDE	Patrick	JOUVE
Aurélie	GIBOURET LAMBERT	Nicolas	JOUVE
Serge	GUILLAUME	Nathalie	LAURENT
Jean-Pierre	GUITARD	Nathalie	LE GALL
Mady	JUNISSON	Pierrick	LOURADOUR
Jean-François	LOGE	Jean-François	MICHON
Gilles	MAGRIT	Christiane	MONTEIL
Jean-Marc	MICHELON	Catherine	NIRELLI
Dominique	MIERMONT	Philippe	PELAT
Samuel	MOUTY	Michel	PESTEIL
Franck	REBUZZI	Sylvie	PRABONNEAU
Philippe	ROCHE	Guillaume	REPEZZA
Éric	ZIOLO	Alain	SIVADE
Communauté de communes de Ventadour Egletons Monédières			
Jean-Louis	BACHELLERIE	Agnès	AUDUREAU
Jean-Claude	BESSEAU	Marie	FRAYSSE
Francis	DUBOIS	Jean-François	GONCALVES
Charles	FERRE	Jean-Noël	LANOIR
		Jean-Pierre	VALADOUR

BUREAU SYNDICAL

Le bureau syndical est une instance de travail permettant la préparation des comités syndicaux, d'échanger sur les dossiers en cours, ainsi que sur les projets à venir. Il se compose de 11 membres.

Membres du bureau syndical		
Tony	CORNELISSEN	Président du Syndicat Mixte
Jean-Louis	BACHELLERIE	1 ^{er} Vice-Président en charge des fonds Européens
Mady	JUNISSON	2 ^{ème} Vice-Président en charge du PAH
Philippe	BRUGERE	Membre du bureau
Pierre	CHEVALIER	Membre du bureau
Alain	FONFREDE	Membre du bureau
Christophe	ARFEUILLERE	Membre du bureau
Dominique	MIERMONT	Membre du bureau
Éric	ZIOLO	Membre du bureau
Francis	DUBOIS	Membre du bureau
Charles	FERRE	Membre du bureau

ÉQUIPE TECHNIQUE

L'équipe technique se compose de **5 personnes permanentes** réparties sur **3 pôles**.

Deux événements marquants sont à noter :

- Julie BROUSSE a rejoint l'équipe du PAH en janvier suite au départ en disponibilité de Kévin SECHERY en 2022 ;
- Guillaume CHAUQUET a remplacé Coralie AURIAT dans ses missions le temps de son congé maternité.

Pôle Administratif

Stéphanie MALPELAS
Assistante de direction

Pays d'Art et d'Histoire

Zoé DUPEU
Cheffe de projet
Pays d'art et d'histoire

Julie BROUSSE
Assistante du patrimoine

Loréna BONZOMET
Stagiaire

Pôle Économique

Coralie AURIAT
Cheffe de projet
Europe et Région
Guillaume CHAUQUET
Remplaçant

Sitrati M'MADI
Gestionnaire de
fonds européens

Stéphanie Malpelas
Gestionnaire de
fonds européens

LES PARTENAIRES

Outre ses partenaires habituels (Communautés de communes, Département, Région, État, Europe ...), le Syndicat Mixte a développé son réseau d'acteurs afin de mettre en œuvre et renforcer ses activités.

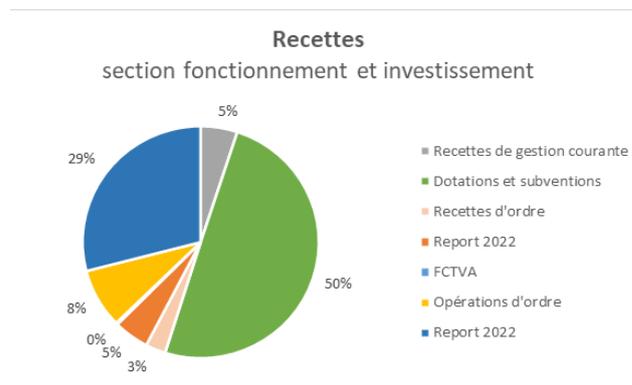
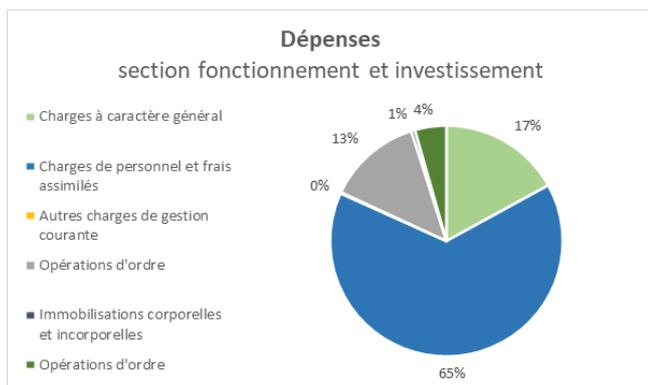
Pour ce faire, il a conventionné ou adhéré à différentes structures publiques mais également privées telles que :

Offices de Tourisme Communautaire de Haute-Corrèze et de Ventadour-Egletons-Monédières ; SHEM (Société Hydroélectrique du Midi) ; EDF ; Leader France ; CAF ; la Fédération Nationale des SCOT ; l'ADIL Corrèze (Association Départementale d'Information sur le Logement) ; associations locales...

BILAN FINANCIER

En 2023, le Syndicat Mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour présente un résultat excédentaire de 185 112,91 €.

RÉPARTITIONS DES DÉPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT



DEPENSES	313 431,26 €
SECTION FONCTIONNEMENT	298 108,06 €
Charges à caractère général	53 227,03 €
Charges de personnel et frais assimilés	203 141,59 €
Autres charges de gestion courante	461,25 €
Opérations d'ordre	41 278,19 €

RECETTES	498 574,17 €
SECTION FONCTIONNEMENT	311 460,76 €
Atténuation des charges	12 144,44 €
Produits	12 836,00 €
Dotations et subventions	248 558,34 €
Autres produits de la gestion courante	2,01 €
Produits exceptionnels	100,00 €
Recettes d'ordre	13 670,40 €
Report 2022	24 149,57 €

SECTION INVESTISSEMENT	15 323,20 €
Immobilisations incorporelles	630,00 €
Immobilisations corporelles	1 022,80 €
Opérations d'ordre	13 670,40 €

SECTION INVESTISSEMENT	187 113,41 €
FCTVA	1 250,44 €
Opérations d'ordre	41 278,19 €
Report 2022	144 584,78 €

FONCTIONNEMENT		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
	Report 2022		24 149,57 €
		+	+
CA	Réalisé	298 108,06 €	287 281,19 €
		=	=
Total de la section de fonctionnement		298 108,06 €	311 430,76 €
Résultat de fonctionnement pour l'exercice 2023			+ 13 322,70 €

INVESTISSEMENT		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
	Report 2022		144 584,78 €
		+	+
CA	Réalisé	15 323,20 €	42 528,63 €
		=	=
Total de la section d'investissement		15 323,20 €	187 113,41 €
Résultat d'investissement pour l'exercice 2023			+ 171 790,21 €



Bienvenue au Pays Haute-Corrèze Ventadour

COMMUNICATION & REVUE DE PRESSE

> 2 sites internet

www.payshautecorrezeventadour.fr

www.pahcorrezeventadour.com / 889 visiteurs

> **Présence dans la presse locale** : La Montagne, La Vie Corrèzienne, Le P'tit Corrèzien... (cf. page suivante)

> **Edition de trois programmes d'animations du PAH** "Les Rendez-vous du Printemps", "Les Rendez-vous de l'automne" et des affiches promotionnelles et flyers.

> Edition d'un **programme pour les Journées Européennes du Patrimoine** regroupant les animations proposées par les acteurs culturels du territoire du PAH.

> Présence des actions scolaires du PAH dans la brochure "La Corrèze tout un programme" éditée par l'Agence Départementale de Tourisme, ainsi que des animations familiales de l'été dans le guide "La Corrèze en famille".

> Présence des actions du PAH sur les sites internet des Offices de tourisme et leur newsletter.

> Présence sur les **réseaux sociaux** via la page Facebook et le compte Instagram du PAH (annonce des animations, présentation du patrimoine...).

> Envoi d'une lettre d'info aux élus du comité syndical.

> Participation à des **reportages pour la radio et la TV** (France bleu Limousin, Radio Vassivière et France 3 Pays de Corrèze)

Présentation

Gouvernance



Les travaux de la charpente présentés

Le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres corréziennes et de Ventadour a dernièrement organisé un goûter art et histoire au château du Liouterey, pour présenter les travaux de remise en état de la couverture et de la charpente afin de stopper les infiltrations d'eau constatées en 2020.



CHÂTEAU DU LIOUTEREY. Les visiteurs ont découvert, de l'intérieur, les travaux de restauration.

charpente et le remplacement des ardoises se fera avec des ardoises corréziennes de Travassac, neuves ou d'occasion. Débuté à la mi-mai, le chantier devrait être achevé en 2024.

Après la visite, un goûter avec des produits locaux des producteurs du Paysan Paysan de Haute Corrèze a été savouré.

Visites. Pendant la période estivale, les visites du château sont possibles du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures. Tarifs : 6 €, adultes ; 4 €, plus de 6 ans ; gratuit, moins de 6 ans. Réservations conseillées et renseignements au 06 19 05 18 63.

Cette visite patrimoniale a attiré une trentaine de visiteurs. Pendant une heure, ils ont écouté les différentes étapes de la restauration présentées par Yvon Cottier, architecte du patrimoine, ainsi que les explications de Maurice Nailler, chef du chantier de restauration du bâtiment. « Il est prévu de conserver au maximum la structure initiale de la

Pays d'Ussel → Actualité

Balades entre Pays-Bas et mobilité



USSEL. Le Pays d'art et d'histoire propose une visite de l'église de Saint-Etienne, samedi 16 avril.

« On avait l'impression d'un voyage dans le temps », assure Catherine Nailler, la coordinatrice des balades et des animations culturelles sur deux dimanches d'été.

« On avait l'impression d'un voyage dans le temps », assure Catherine Nailler, la coordinatrice des balades et des animations culturelles sur deux dimanches d'été.

Deux jours de balades et de découvertes autour d'Egletons et Meymac



USSEL. Le public peut rejoindre Saint-Etienne d'Ussel au 16 avril, samedi 17.

« C'est une belle découverte », assure Catherine Nailler, la coordinatrice des balades et des animations culturelles sur deux dimanches d'été.

Pays d'Ussel → Actualité

Le Pays d'art investit le hors saison



USSEL. Un opéra Art et Histoire reprend l'année, dimanche 10 décembre.

« C'est une belle découverte », assure Catherine Nailler, la coordinatrice des balades et des animations culturelles sur deux dimanches d'été.

Un programme d'animations originales pour la saison estivale



USSEL. Le barrage de la Diège en juillet 1960 par satellite, ussel.com.

« C'est une belle découverte », assure Catherine Nailler, la coordinatrice des balades et des animations culturelles sur deux dimanches d'été.

Patrimoine Lire l'histoire d'Ussel dans les façades avec le Pays d'art et d'histoire des Hautes terres corréziennes et de Ventadour

Publié le 07/08/2023 à 07h30



Départ de la visite guidée du Pays d'art sur les "Architectures étonnantes de la Diège", devant le château de la Diège. © Fabrice Combe

A la découverte des architectures de l'avenue de la Diège, à Ussel, avec le Pays d'art et d'histoire des Hautes terres corréziennes et de Ventadour.

LES ACTIONS MENÉES



SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Approuvé le 17 septembre 2019, le Schéma de Cohérence Territoriale dit SCOT, vise à assurer le développement et l'aménagement au territoire au travers de 167 mesures. Il intègre les 2 Communautés de communes qui composent le Pays Haute-Corrèze Ventadour, soit **90 communes**.

Celui-ci devra être analysé pour septembre 2025 pour être ensuite mis en conformité avec les nouvelles réglementations liées à l'urbanisme et notamment le SRADDET.

- L'échéance donnée pour finaliser les **SCOT** est le **22 février 2027** ;
- Les **PLU (plan local d'urbanisme)** devront quant à eux être mis en conformité au plus tard le **22 février 2028**.

Afin de respecter ses obligations, le Syndicat Mixte s'est d'ores et déjà rapproché de différents organismes et partenaires afin d'anticiper au mieux les procédures à mettre en place. Parmi eux nous retrouvons notamment la fédération des SCOT ainsi que la Direction Départementale des Territoires.

POINT DÉFINITIONS

Le SRADDET qu'est-ce que c'est ?



C'est le **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires** est l'outil que **chaque Région doit élaborer pour réduire les déséquilibres et offrir de nouvelles perspectives de développement et de conditions de vie**, conformément à la loi NOTRe.

- 20 mois après sa mise en approbation le 27 mars 2020 par la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, celui-ci est en-cours de modifications pour suivre l'évolution des législations ;
- Il sera approuvé au plus tard le 22 novembre 2024.

Le PLU qu'est-ce que c'est ?

Le **plan local d'urbanisme intercommunal** ou communautaire regroupe l'ensemble des différents documents d'urbanisme visant à assurer le développement et l'aménagement du territoire.

- La Communauté de Communes de Ventadour Egletons Monédières a approuvé le sien le 30 janvier 2020. Il sert depuis ce jour à l'instruction des autorisations de droit des sols ;
- Haute-Corrèze Communauté a construit le sien autour de 5 piliers :
 - organisation du territoire & paysage
 - économie
 - environnement & cadre de vie
 - mobilités
 - habitat & équipements.

Il a été approuvé par délibération le jeudi 8 décembre 2022.

LES OPÉRATIONS PROGRAMMÉES POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITION

Suite aux conclusions présentées par le précédent contrat (2018-2021), les instances délibérantes ont souhaité poursuivre ce partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'année 2022 fut ainsi consacrée à la réalisation d'un diagnostic et la définition d'une nouvelle stratégie dans le cadre du prochain contrat de Développement et de Transitions qui s'établirait de 2023 à 2025.

Une stratégie territoriale partagée issue des projets recensés sur Haute-Corrèze Ventadour et des analyses fournies par la Région fut ainsi développée. Visant à l'accélération des projets répondant à des enjeux de transition et d'attractivité, 3 axes et 9 sous-axes d'interventions ont été déclinés dans un cadre multi-thématiques.

Axe n°1

Une économie dynamique, attractive et durable

- 1.1. Pérenniser et développer le tissu économique existant (dont la filière bois)
- 1.2. Encourager un maillage équilibré entre l'offre et les besoins des entreprises et de la population
- 1.3. Favoriser le développement d'offres de restaurations et d'hébergements touristiques comme levier d'attractivité économique.

Axe n°2

Valorisation et développement de l'offre culturelle, patrimoniale et sportive

- 2.1. Préserver et valoriser le patrimoine, bâti ou paysager, identitaires du territoire et facteurs d'attractivité
- 2.2. Encourager l'accès et la diversité de l'offre culturelle, patrimoniale et sportive comme levier de développement touristique et d'amélioration du cadre de vie
- 2.3. Améliorer l'offre d'accueil touristique tout en développant des moyens pour renforcer l'image et la notoriété du territoire en tant que facteur d'attractivité.

Axe n°3

Garantir la qualité du cadre de vie et favoriser l'accessibilité des services

- 3.1. Améliorer l'accessibilité et la qualité d'offres de services et d'équipements
- 3.2. Proposer une offre d'hébergements adaptée aux besoins des résidents actuels et à venir
- 3.3. Lutter contre les déserts médicaux et consolider l'offre de santé.

Le Contrat a ainsi été approuvé lors d'une délibération régionale le 15 décembre 2022, néanmoins c'est la signature du 25 mai 2023 qui marque le jour de l'officialisation de cette démarche partenariale.

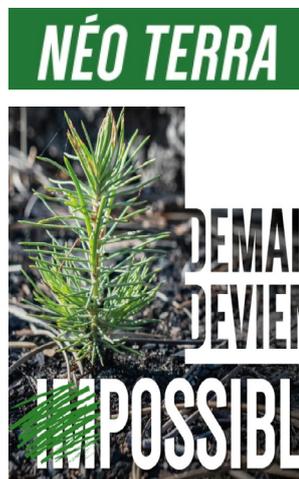
34 projets structurants puis 5 de plus ont ainsi été identifiés comme répondant à la stratégie locale de dynamisation, tout en adhérant à la démarche écologique de la charte Néo-Terra. Afin d'en assurer l'accompagnement et le suivi régulier, 1 comité technique ainsi que 1 comité de pilotage ont alors été réalisés en 2023.



POINT DÉFINITION

La charte Néo-Terra qu'est-ce que c'est ?

Face aux conséquences du changement climatique, la Région Nouvelle-Aquitaine a décidé de réagir en s'engageant dans une démarche de transition ambitieuse. Pour passer du diagnostic à l'action, la Région a défini sa feuille de route, Néo Terra, en développant 11 ambitions pour accélérer le changement et accompagner cette indispensable mutation sur l'ensemble du territoire (www.neo-terra.fr).



FONDS EUROPÉENS CONTEXTE

La distribution de fonds européens revêt une importance capitale pour des territoires ruraux de faible densité, tels que Haute-Corrèze Ventadour. De tels programmes ont un impact non négligeable sur l'émergence et/ou l'accompagnement de projets et donc sur l'attractivité.

Le Pays Haute-Corrèze Ventadour s'est ainsi investi d'un objectif, celui d'encourager et de favoriser le développement et la valorisation des ressources locales.

Pour cela, un groupe d'action locale, dit GAL, s'est formé et s'est réuni afin de délibérer sur la stratégie à suivre et la manière dont la mettre en œuvre via l'instauration d'un règlement d'interventions. Pour plus d'impartialité et de compréhension des enjeux, le GAL est constitué à moitié de représentants publics et de privés.

En 2014, ces membres ont souhaité avoir la gestion d'une enveloppe de fonds LEADER pour mieux en faire bénéficier leur territoire. Cette programmation est actuellement en-cours de finalisation et les derniers dossiers sont en voie d'être soldés.

Le GAL a ainsi postulé à un second appel à candidature en 2022 pour obtenir des fonds LEADER et FEDER OS 5, et a été retenu pour la période 2023-2027.

POINT DÉFINITIONS

Les fonds LEADER qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un programme d'initiatives communautaires en faveur du développement rural ayant pour objectif d'inciter et d'aider les acteurs ruraux à réfléchir sur le potentiel de leur territoire dans une perspective de plus long terme. Elle vise à encourager la mise en œuvre de stratégies originales de développement durable intégrées, de grande qualité, ayant pour objet l'expérimentation de nouvelles formes de développement.

Les fonds FEDER OS 5 qu'est-ce que c'est ?

Il vise à renforcer la cohésion économique et sociale de l'Union Européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux.

Orientation stratégique 5 : Encourager le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif ainsi que la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines.

PROGRAMMATION 14-20

En 2016, alors que l'enveloppe LEADER fut délivrée pour le territoire du Pays Haute-Corrèze Ventadour, le GAL local a pu mettre en application la stratégie qu'il avait défini :

« Mobiliser et valoriser les ressources locales pour faire de « Haute Corrèze Ventadour » le territoire de demain : connecté et attractif »

Avec une **dotation totale de 3 547 224,73 €**, 7 fiches actions ont alors été élaborées pour répondre à cet enjeu.

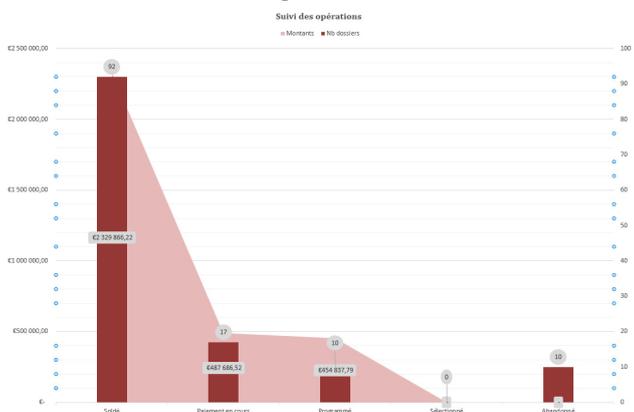
- Les 5 premières sont tournées autour de **l'économie et des services à la population**.
- La 6ème se concentre sur des **projets en coopération avec d'autres territoires GAL**.
- Enfin, la 7ème est basée sur **l'animation, la gestion et l'évaluation du programme LEADER**

FICHES ACTIONS	ENVELOPPE ACCORDÉE	PROJETS ACCOMPAGNÉS
1 : Développer et structurer les potentiels locaux d'emplois et d'activités	501 856,57 €	16
2 : Soutenir et dynamiser la vie culturelle, sportive et de loisirs	925 265,82 €	46
3 : Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, paysager et bâti	447 865,21 €	18
4 : Création, promotion et développement des activités touristiques	796 447,85 €	20
5 : Accompagner la montée en débit et développer les usages du numérique	184 641,55 €	11
6 : Coopérer pour imaginer ensemble l'avenir de la ruralité	54 135,04 €	1
TOTAL	2 910 212,04	112

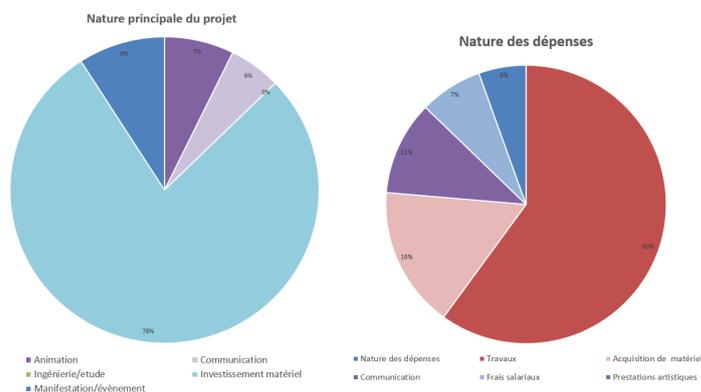
Sur les 112 projets accompagnés, la totalité a été programmé ou soldé en 2023. Les derniers dossiers seront payés d'ici le 31/12/2025 au plus tard. Pour parvenir à ce résultat, le GAL s'est réuni 5 fois.

QUELQUES ELEMENTS STATISTIQUES ET INFORMATIFS

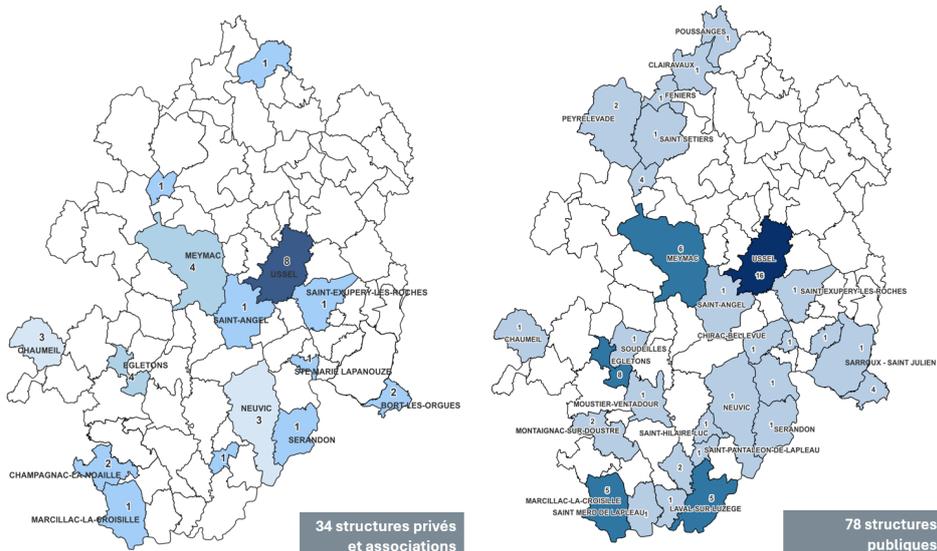
Suivi des opérations



Nature principale du projet et des dépenses



Emplacement des projets accompagnés



QUELQUES EXEMPLES

Acquisition de surfs électriques « Efoil » par l'association Sports Nature de la Haute-Dordogne.

La Station Sports Nature de Haute-Dordogne est implantée sur le territoire de Haute-Corrèze depuis 2010 pour développer le tourisme au travers des sports de pleine nature. Leurs activités diverses et variées nécessitent une modernisation de matériel dans le but d'accroître leur attractivité sur le territoire de Haute-Corrèze. Leur souhait est de s'équiper de Surf Electrique Efoil. Il s'agit de surfs électriques avançant avec une hélice commandée par télécommande. Ces surfs sont également équipés d'ailerons plus longs qui, grâce à la vitesse, permettent de faire décoller le surf et ainsi de voler au-dessus de l'eau. Ce matériel constitue une réelle innovation en matière de pratique nautique. En s'équipant de ce matériel, ils seront la 4ème base en France à proposer cette activité et la 2ème en Nouvelle Aquitaine.

- Investissement total : **15 870,00 €** ;
- Participation des fonds LEADER : **9 522,00 €**.



Etude de faisabilité pour la mise en valeur du Viaduc des Rochers Noirs par la commune de Soursac

La commune de Soursac souhaite étudier la faisabilité du projet de valorisation du Viaduc des Rochers Noirs par l'aménagement de sites environnants. Ainsi, ce projet répond à plusieurs objectifs : valoriser les sites environnants au Viaduc des Rochers Noirs classé Monument Historique en 2000 et contribuer à sa sauvegarde, permettre au territoire de développer une activité culturelle « vivante » par la mise en valeur des sites, et participer à optimiser l'attractivité touristique et économique de la commune. Dans le cadre de ce projet, différents aménagements sont envisagés : la construction et l'aménagement de

divers équipements sur la plateforme des Tournadoux, l'aménagement et la réhabilitation du site du Rocher de la Buse (aménagement d'une terrasse face au Viaduc pour l'activité culturelle du festival de Roche Taillade), l'aménagement d'un point de vue et la restauration et la reconstruction de wagons. Ces aménagements viendraient en complément d'aménagements déjà réalisés par l'association ASTTRE.

- Investissement total : **13 700,00 €** ;
- Participation des fonds LEADER : **19 020,00 €**.

PROGRAMMATION 23-27

Contrairement à l'ancienne programmation, en plus des fonds européens LEADER, le Pays Haute-Corrèze Ventadour recueille également un fonds FEDER OS 5 ! Afin de les distribuer de la manière la plus pertinente possible, les membres du GAL se sont réunis en comité pour définir une nouvelle stratégie.

Plusieurs questionnements ont donc été étudiés au cours d'un diagnostic réalisé en 2022 et complété par la contribution de différents acteurs :

- Comment pérenniser l'activité locale en incitant à la transmission/reprise d'entreprises ?
- Comment préserver un territoire en mutation avec son identité et son patrimoine tout en maintenant un cadre de vie attractif qui fait aujourd'hui sa force ?
- Comment mettre en lumière toute la dynamique du territoire et accueillir de nouvelles populations de manière pérenne ou temporaire (tourisme) ?
- Comment adapter l'offre de service sur tous les volets que cela comporte (habitat, emplois, etc.) ?
- Comment s'inscrire dans une démarche écologiquement responsable et pérenne ?
- Comment faire face au vieillissement de la population tout en assurant l'accessibilité aux services (mobilité, numérique, etc.) ?

La feuille de route qui en est ressortie s'est ainsi basée sur la stratégie suivante déclinée en 4 axes et 6 fiches-actions multi-thématiques

« Préserver et valoriser les atouts de Haute-Corrèze-Ventadour afin de le présenter comme un territoire dynamique et durable »

AXE n°1 - Une économie dynamique attractive et durable

- Valorisation du savoir-faire et des produits du territoire ;
- Soutenir la pérennité et la diversité du tissu économique ;
- Affirmer le potentiel du territoire par une communication et une offre touristique et récréative dynamique, attractive et adaptée à tous les publics.

Fiche Action n°1 - Développement et structuration du potentiel économique local
Fonds LEADER

Fiche Action n°2 - Création, promotion et développement des activités touristiques
Fonds FEDER OS 5

AXE n°2 - Valorisation et développement de l'offre culturelle, patrimoniale et sportive

- Développer les atouts de l'attractivité de l'offre culturelle et sportive ;
- Préserver et valoriser le patrimoine naturel, bâti et paysager par un développement local durable.

Fiche Action n°3 - Encourager la préservation d'une offre patrimoniale, culturelle et sportive
Fonds FEDER OS 5

AXE n°3 - Garantir la qualité du cadre de vie et favoriser l'accessibilité des services

- Encourager les projets favorisant l'accessibilité des services (numérique, emploi, etc.) ;
- Préserver et améliorer la qualité du cadre de vie des habitants du territoire (habitat, etc.).

Fiche Action n°4 - Définir et développer une offre de services à la population
Fonds FEDER OS 5

AXE n°4 - Coopération et gestion du programme

- Faire de la coopération un vecteur d'innovations et d'échanges ;
- Animer et faire vivre le programme.

Fiche Action n°5 - Coopérer pour imaginer ensemble l'avenir
Fonds LEADER

FICHES ACTIONS	ENVELOPPE ACCORDÉE
Axe 1 : Une économie dynamique attractive et durable	
1 : Développement et structuration du potentiel économique local (fonds LEADER)	486 559,00 €
2 : Création, promotion et développement des activités touristiques (fonds FEDER OS 5)	461 245,00 €
Axe 2 : Valorisation et développement de l'offre culturelle, patrimoniale et sportive	
3 : Encourager la préservation d'une offre patrimoniale, culturelle et sportive (fonds FEDER OS 5)	363 844,00 €
Axe 3 : Garantir la qualité du cadre de vie et favoriser l'accessibilité des services	
4 : Définir et développer une offre de services à la population (fonds FEDER OS 5)	461 245,00 €
Axe 4 : Coopération et gestion du programme	
5 : Coopérer pour imaginer ensemble l'avenir (fonds LEADER)	50 000,00 €
6 : Animation, gestion et évaluation des dispositifs (fonds LEADER)	350 000,00 €
TOTAL	2 172 893,00 €

Avec des subventions pouvant aller jusqu'à 50 000 €, le territoire a pour ambition de délivrer l'ensemble des 2 172 893,00 € qui lui ont été attribués aux projets qui lui semblent les plus pertinents.

Après 1an ½ de travail, la convention officialisant la mise en route de ces dispositifs européens a enfin été signée le 27 décembre 2023 par :

- **M Tony CORNELISSEN**, Président de la structure porteuse ;
- **M Jean-Louis BACHELLERIE**, Président du Groupe d'Action Locale ;
- **M Alain ROUSSET**, Président du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine.

A NOTER

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site rubrique « Fonds Européens ».

BILAN DES ACTIONS 2023

Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour

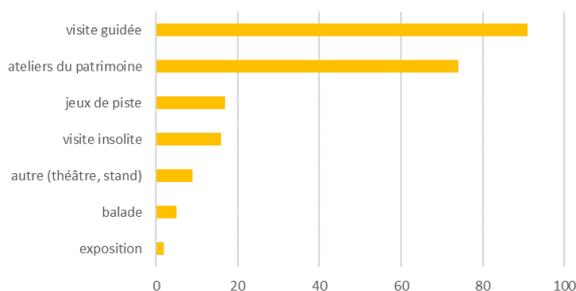


action 1 DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DES PUBLICS

Le PAH fait découvrir les patrimoines lors de temps de médiation pour sensibiliser, initier et rendre acteurs les habitants, le jeune public et les visiteurs.

214 temps de médiation

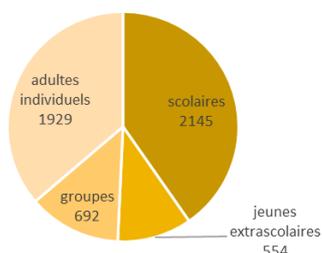
2023 : répartition par type d'animations (sur 214)



5 320 personnes participantes

25 personnes en moyenne par temps de médiation

2023 : répartition de la fréquentation par type de publics



>sur le temps long

Une fréquentation totale au-delà des 5000 personnes

1/ La programmation à l'échelle de l'année

2013-2023 fréquentation annuelle

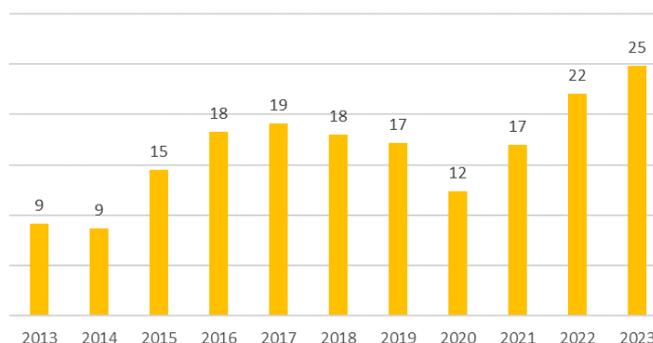


> Printemps

9 temps de médiation pour **238** participants

- lancement de saison à la Rando des tartines
- participation au festival des Printemps de Haute-Corrèze avec deux journées balades à vélo culturelles
- des Apéros Art et Histoire dans des lieux inédits

2013-2023 fréquentation annuelle moyenne



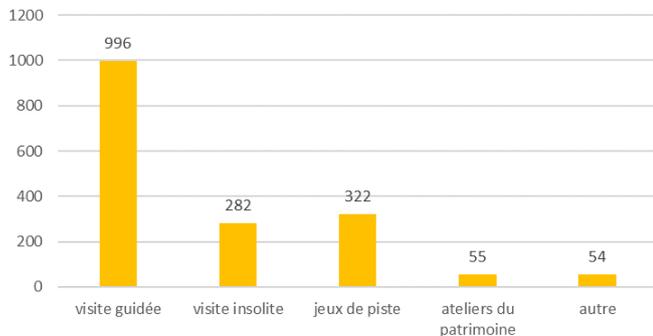
> Eté

74 temps de médiation

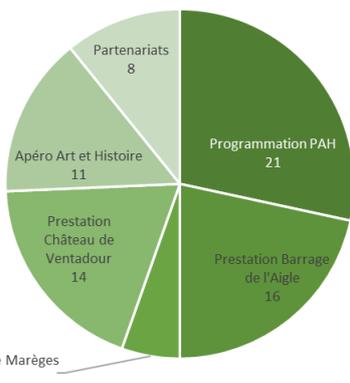
1 709 participants

du succès pour les visites guidées inédites et les jeux du patrimoine !

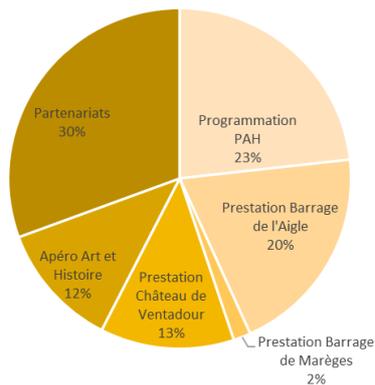
Eté 2023 : répartition de la fréquentation par type d'animation



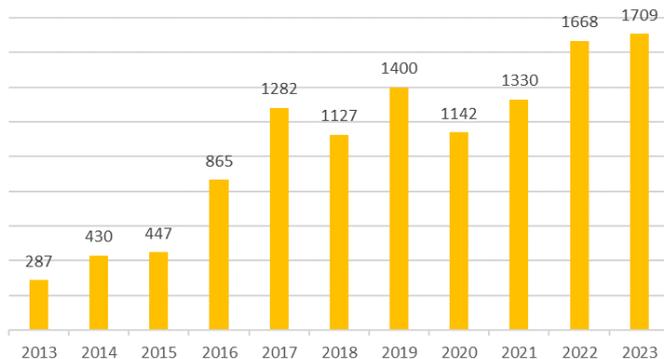
Eté 2023 : programmation / prestation / partenariat en nombre d'animations



Eté 2023 : programmation / prestation / partenariat répartition de la fréquentation



2013-2023 - fréquentation estivale par an



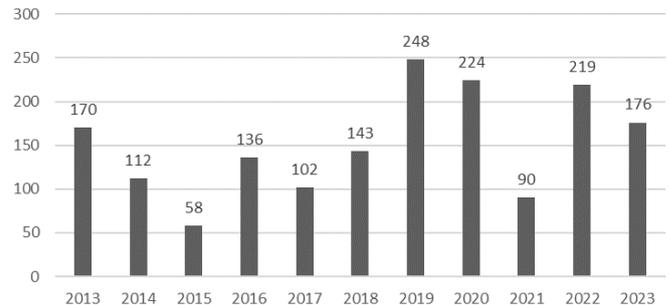
> Journées Européennes du Patrimoine

5 temps de médiation

176 participants

Un temps fort inégal en fonction des années

2013-2023 Journées Européennes du Patrimoine fréquentation



> Automne-hiver

4 animations

72 participants

dont **55** participants lors des Journées Nationales de l'Architecture - partenariat bibliothèque Liginac

FOCUS Apéros art et histoire à l'année

Programmation étendue d'avril à décembre et visites de lieux inédits ou méconnus

15 animations / **282** participants



2/ Initier le jeune public

110 temps de médiation

dont **74** ateliers du patrimoine

17 jeux du patrimoine

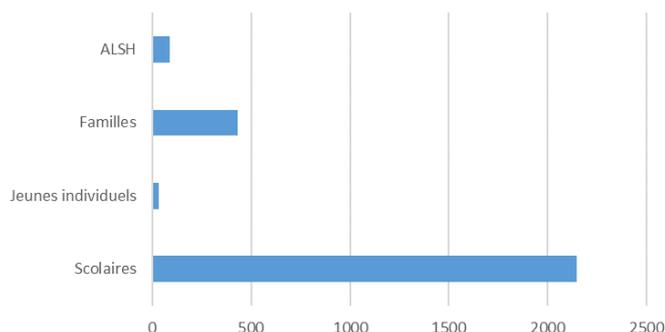
14 visites guidées adaptées

5 représentations théâtrales ou autres

pour **3 426** participants jeune public ou famille

soit **50%** du public

2023 : répartition fréquentation du jeune public



> 40% en temps scolaire

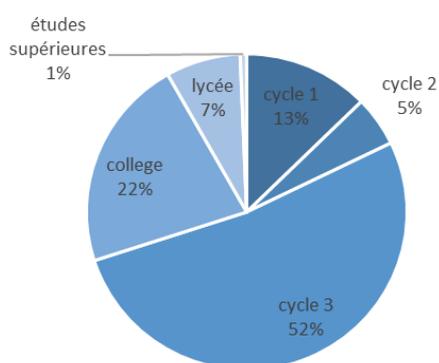
86 temps de médiation

2 145 élèves

50 classes du cycle 1 aux études supérieures

9 nouvelles écoles touchées : Collège de Merlines – Collège de Pleaux – Collège de Mauriac – CFA de Tulle – école de Liginiac – Collège Albert Thomas d'Egletons – école de Lapleau – école de Brive – école de Soudeilles

2023 : fréquentation scolaire répartie par cycles



> 10% en temps extrascolaire/famille

24 temps de médiation

dont **2** auprès de groupes ALSH

pour **554** participants

dont **332** jeunes

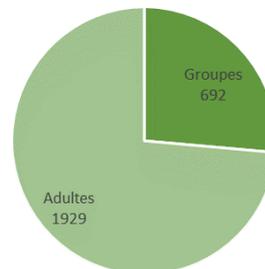
3/ Sensibiliser les habitants et les professionnels - accueillir les visiteurs

104 temps de médiation

pour **2 620** participants adultes

soit **50%** du public

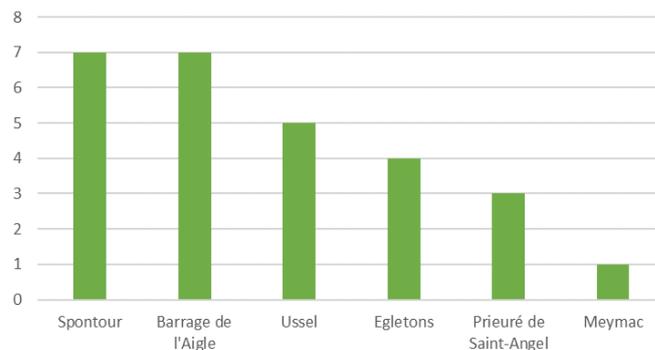
2023 - Répartition fréquentation public adulte



dont **27** temps de médiation

pour des groupes constitués > en hausse

2023 : Lieux des demandes de visite groupe



action 2

VALORISER LE PATRIMOINE ET PROMOUVOIR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

1/ Projets de valorisation

Le PAH accompagne les porteurs de projets (communes, associations, structures culturelles) dans leurs projets de valorisation du patrimoine en apportant ses connaissances scientifiques et ses compétences en ingénierie et en communication.

Lamazière-Basse / restauration de l'église

> suivi autour de la restauration de l'église Saint Barthélémy : réalisation et installation de panneaux de médiation autour du chantier, montage d'un projet EAC, organisation de visites de chantier, réflexion sur l'inauguration et la suite

Saint-Rémy / panneaux

> mise en page de panneaux d'information sur le patrimoine : 1 sur l'église et 3 sur la Résistance

Liginiac / expo les églises du pays

> conseils et mise en page de panneaux pour augmenter l'exposition d'albums photos sur les églises du pays photographiées

Égletons / parcours QR codes

> conseils et relectures sur le projet d'installation de panneaux QR codes dans la ville / en lien avec l'édition du livret Parcours

2/ Publications

Le PAH édite des brochures de visite en autonomie ou des documents de fond sur le patrimoine.

1 nouveauté :

> Parcours Égletons / en lien avec le projet d'installation de QR codes du conseil des seniors



action 3

STRUCTURER, ENRICHIR ET RENDRE LISIBLE L'OFFRE CULTURELLE EXISTANTE

1/ Partenariats

+ de 20 partenaires incontournables : offices de tourisme, entreprises, structures culturelles ou associations locales.

9 nouveaux partenariats :

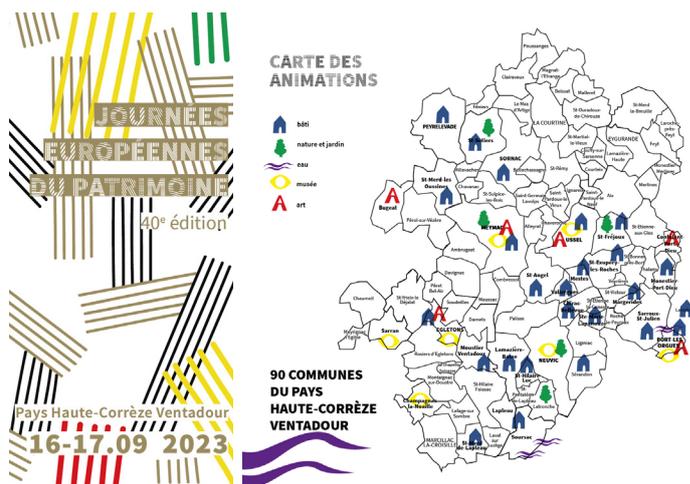
Ferme de Jolie Fleur / Jardin des Bois / Musée de la tannerie et du cuir / Institut des Etudes Occitanes du Limousin / Station Sport Nature Haute-Corrèze / Micro-Folie Égletons / Micro-Folie Meymac / Trésor Ludique / Lou canoës de la Luzège ...

2/ Communication

2 programmes papiers + des affiches diffusés

1 programme JEP coordonné à l'échelle du Pays Haute-Corrèze Ventadour

> soit 52 sites et 31 communes



3 émissions de radio

1 podcast avec EDF

10 articles de presse locale

De nombreux posts hebdos sur les réseaux sociaux

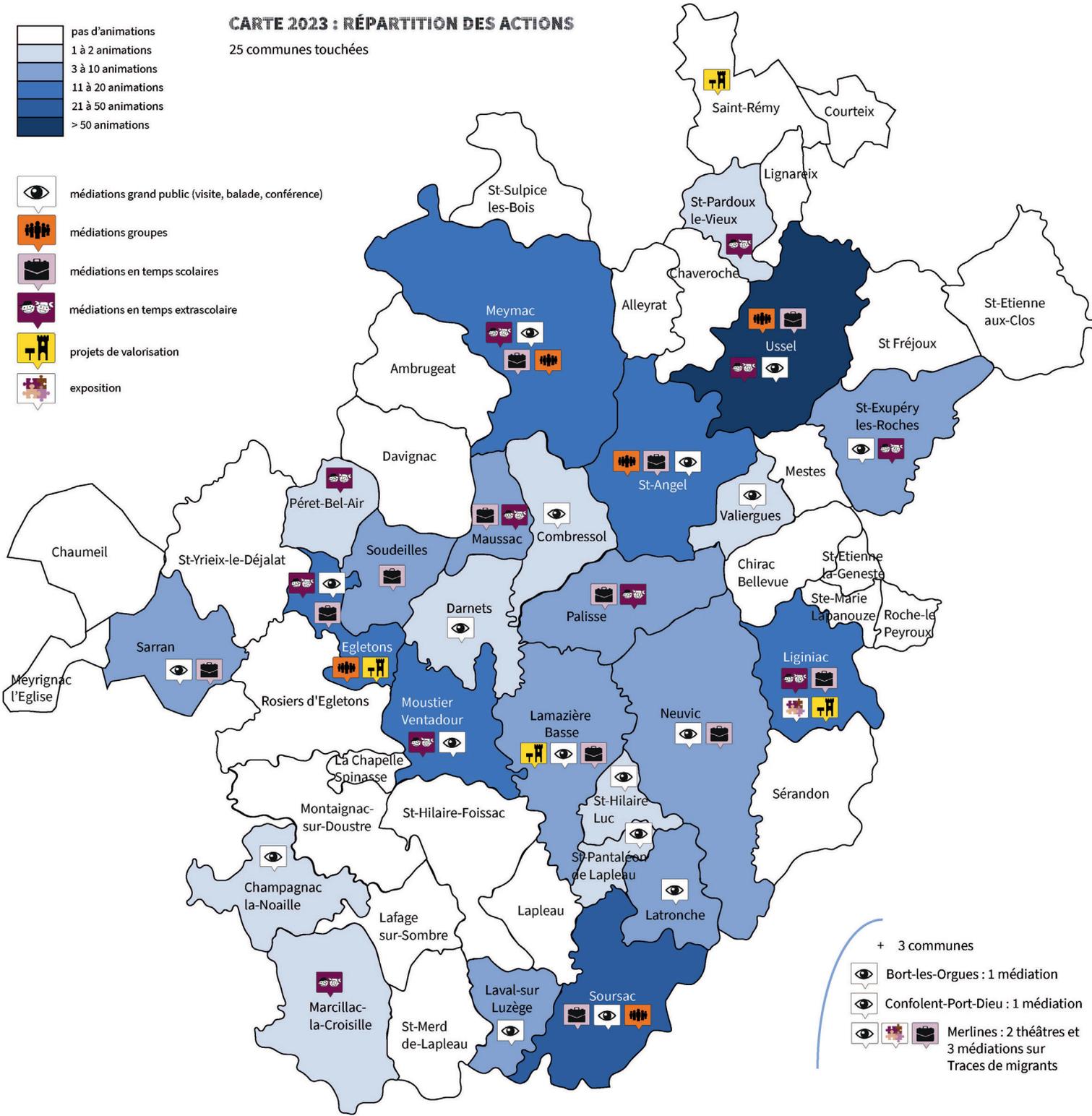
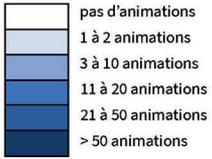
Prestation photo engagée pour valoriser les actions



Les actions à l'échelle des communes

CARTE 2023 : RÉPARTITION DES ACTIONS

25 communes touchées

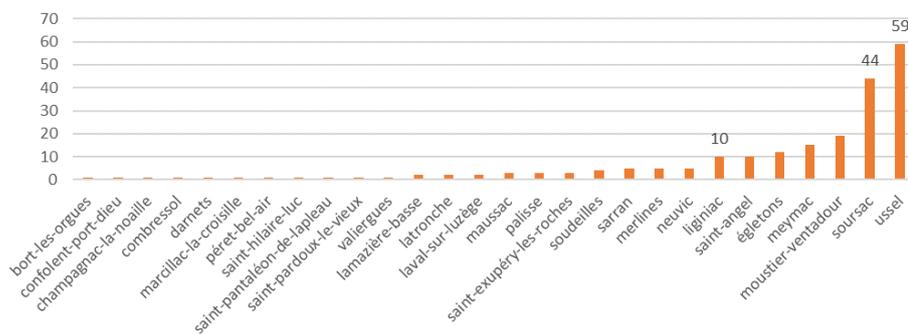


+ 3 communes

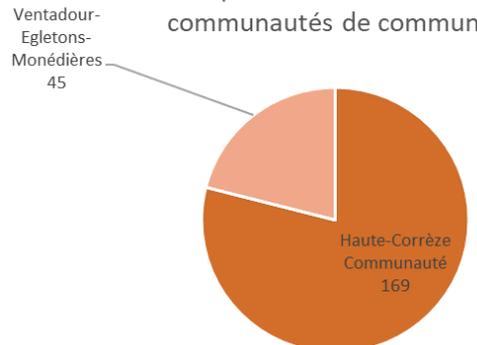


et des communautés de communes

2023 : répartition des animations sur 28 communes



2023 : répartition des animations par communautés de communes





PERSPECTIVES

2024

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Conformément à l'article L. 143-28 du Code de l'urbanisme qui prévoit que, au plus tard six ans après son approbation, le SCoT doit faire l'objet d'une analyse des résultats de son application, celui du territoire Haute-Corrèze Ventadour va être préparé voire lancé en 2024 pour aboutir en 2025.

Ce bilan ouvrira les portes vers l'étude d'une nouvelle volonté stratégique locale afin modifier le SCoT et le mettre en conformité avec les réglementations en-cours d'approbation.

Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

La compétence « habitat » ayant été reprise par les communautés de communes et l'OPAH-RU se terminant le 31/012/2023, le Pays Haute-Corrèze-Ventadour ne prendra plus part en la gestion de ces opérations.

Contrat de développement et de transitions

Poursuite de l'animation et du suivi des projets inscrits au contrat de développement et de transitions.

Programme de fonds Européens

Programmation 14-20

Poursuite de l'instruction des dossier et préparation des dernières demandes de paiement.

Programmation 23-27

La convention étant officiellement signée, les membres du Groupe d'Action Locale du Pays Haute-Corrèze Ventadour vont se réunir pour décider la manière dont les fonds seront distribués sur le territoire.

Ces derniers devront notamment statuer sur :

- Le mode de sélection des dossiers : au fil de l'eau ou en appel à projet ;
- Le calendrier à mettre en place : organisation des premiers comités officiels.

Perspectives du Pays d'Art et d'Histoire

action 1 Développer une politique des publics

> Temps scolaire

2 projets EAC : autour du vitrail à Lamazière-Basse et autour du bestiaire et de la gravure à Darnets

17 classes programmées jusqu'en juin

3 nouvelles écoles touchées

> Programmation

4 temps forts Printemps / Été / JEP / Automne

Des apéros art et histoire d'avril à octobre

Un axe thématique fort - Projet «Sacrés objets»

Une tournée d'hiver en construction

Des découvertes de thèmes et sites inédits

action 2 Valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale

> Accompagnement de projets

Lamazière-Basse / médiation du chantier de restauration de l'église

Lapleau-Soursac / panneaux d'interprétation autour du Viaduc des Rochers Noirs - Département

Egletons et Neuvic / accompagnement de la commémoration de la Résistance 1944

Saint-Exupéry-les-Roches / re-lancement du projet de valorisation de la saboterie

Pays / accompagnement du projet «Sacrés objets» avec le MAP Marius Vazeilles et HCC

et d'autres accompagnements en montage de projet, rédaction de textes ou dossiers, conseils ou mise en place de médiations

> Publications

Edition de livrets «Parcours» et «Explorateurs»

action 3 Structurer, enrichir et rendre lisible l'offre culturelle existante

Des partenariats à tisser : Station Sport Nature, Musée du Président Jacques Chirac, Château du Lieuteret, Restaurateurs, Conservation des Antiquités et Objets d'Art, Monastère du Jassonneix, Jardins et Châteaux...

Renouvellement du label PAH

Suite de la rédaction du bilan, suite des réunions de réflexion

Objectif : passage en CRPA et rédaction de la convention et signature

«LE PAYSAGE MÊME FAMILIER N'EST PAS UN SIMPLE SPECTACLE, MAIS UN LANGAGE À DÉCRYPTER.»

Julien Gracq / Annales de Géographie, 1937



Pôleco

8, avenue Carnot
19200 USSEL
www.payshautecorrezeventadour.fr

Coralie AURIAT, cheffe de projet Europe et Région
Guillaume CHAUQUET, remplaçant de la cheffe de projet
Europe et Région
Tél.: 05.53.09.19.50
administration@payshautecorrezeventadour.fr

Sitrati M'MADI, gestionnaire des fonds européens
LEADER
Tél.: 07.57.08.59.26
leader@payshautecorrezeventadour.fr

Stéphanie MALPELAS, assistante de direction et
gestionnaire des fonds européens
Tél.: 05.32.09.19.50
contact@payshautecorrezeventadour.fr

Pays d'art et d'histoire

6, place de l'église
19250 Meymac
www.pahcorrezeventadour.com
FB : PahHautesTerresCorreziennesetVentadour
Instagram : pah_correze_ventadour

Zoé DUPEU, animatrice de l'architecture et du patrimoine
Julie BROUSSE, assistante du patrimoine
Tél. : 05.87.31.00.57 / 07.57.08.59.28
pah@payshautecorrezeventadour.fr

Siège social

23, Parc d'activités du Bois Saint-Michel
19200 USSEL

Conception Pays Haute-Corrèze Ventadour, mai 2024
Crédit photo Pays Haute-Corrèze Ventadour sauf mention
contraire

